

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 9 avril 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 3 p. (152r, 153r, 154v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 9 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43092>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destination rue Saint-Hyacinthe, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin demande à Versigny de s'entendre avec Jules Favre pour le voyage à Vervins, où l'audience de son procès aura lieu le 15 avril 1864. Godin précise qu'il a rappelé à Favre l'avis de Versigny de partir de Paris le 13 avril au soir et de passer par Guise le lendemain. Il expose à Versigny une question sur le mariage sous le régime de la communauté de biens « au nombre de celles qui sont à étudier pour servir à établir le code de l'humanité au lieu et place du code civil » : sa femme a provoqué et demandé la séparation parce qu'il est devenu aisé ; le régime de la communauté de biens met en péril l'industrie.

Mots-clés

[Industrie](#), [Problèmes sociaux](#), [Procédure \(droit\)](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 9 aout 1566.

Monseigneur l'escrivain

je ne vous ai pas écrit depuis longtemps
je ne pouvais rien vous dire et j'en écrit
a M^{me} Faucon le quelques incidents peu
d'ordre arrivés à ma connaissance

aujourd'hui je viens vous prêter de vous
conseiller à ce que pour le voyage de Guise
ne furent empêchés envers que les plaiisiries
n'aient pu le 13 courant comme cela a
été fait

je viens direini a M^{me} Faucon que l'empereur
me parroit toujours la situation la plus
convenable et la plus commode je lui rappelle
s'etre avisé de venir envers le 13 pour aller
le 14 à Verneuil en passant par Guise

pour terminer ma lettre il me vient
à la pensie de vous faire une remarque
que je n'ai pas eu l'envie d'admettre à M^{me} Faucon
parce quelle devoit des faits éreut de mon
affaire et je n'ai pas eu assuré de relations
avec lui pour agiter querrelle sujet dans
ma correspondance avec lui, pourtant il
n'est que être par sans intent dans une
cause et je vous prêter de voir si on a
pas lieu de lui en faire un mot

à votre avis est une question au
nombre de viles qui sont à faire greve

deuxièmement le mari ou l'épouse
du mari et plus ou moins avec
la question de la fortune
cancérisant actuellement le
commerce industriel notre législation sur
le mariage contient un germe de dévotion
aux perturbations les plus graves de l'état
je dirai un exemple frappant de la
gêne et de l'effet d'autre chose que je n'explique
qui pénit de raison d'être dans la loi
de puis, celle pour laquelle fasse me mal j'aurais
songé à une séparation. Il a constamment
supporté la part des pires de la commode
et elle a été pourrie et dévouée à moi
comme à son soutien.

mais je dors de l'absurdité après ma
femme a laissé à la fortune elle a
ent fait plus que n'importe quel père d'une
elle ne bûche de souci de son futur
à présent certainement elle, elle peut
entendre le nom magis des ses effets qui
s'apprécieront elle, elle peut avoir dans
son mari qu'est-elle à vraiment
le pire elle, aurait de la prudence
une femme en séparation, en
le bon malheur elle serait débarrassée
du mari et de pourvoir à sa
sane fortune qui la mènerait à une
une indépendance absolue. Elle peut
étre impunément enlevée à la mort et
faire à quel forme la mortifier et
appelle retour de mort ou son bûcher.

et si le mari soit de religion différente
les parties cœurs qui naissaient d'autant
conquêne pour lui que d'entendre un mal pour
l'oublier dans un mal plus grand a laide une
séparation de biens qui déorganiseraient une
carrière industrielle surtoute par tant de
travaux

mais la femme elle, arrivé à désirer
une séparation le mari obtint la guerre
le calme de l'oisiveté lui serait plus agréable
que le mouvement industriel, sous de
fâcheuses influences son caractère saignit
et elle mourut une conduite de provocation
inutile, puis finit par tendre des embuscades
à son mari pour empêcher les ventes de
séparation qui lui réussirent autrement

voilà des effets du régime de la
communauté qui amènent que les
je répudier et qui oblige à la paix
que son sang a répandu le mari sera a
côté des parents de la famille il y a là
un grand point pour l'industrie

agencez je vous prie mes bonnes
ententes utiles

Goden

je suis obligé de vous faire ma lettre
pour vous dire que notre cher Dieu
marié il est bien détestable de soi
ses parents de perpetuer je vais envoyer
mon avis